

**25 NOVEMBRE**

**JOURNÉE INTERNATIONALE POUR L'ÉLIMINATION DE LA  
VIOLENCE À L'ÉGARD DES FEMMES**



Mon chef n'arrête pas de me faire des avances

Je reçois des dizaines de SMS obscènes.

Tous les jours au travail, on m'accueille avec une blague salace.

En pleine réunion, il pose sa main sur ma cuisse

ni de la séduction

ni de l'humour

**STOP**

AUX VIOLENCES SEXISTES ET SEXUELLES

la cgt

HSM  
Hôpitaux de Saint Maurice

Parce que le 1er confinement a fait augmenter de **30%** les violences faites aux femmes. Parce que le confinement a bouleversé nos conditions d'exercice professionnel. Parce que ces violences s'inscrivent dans un continuum de **dé légitimisation** et **d'infériorisation** qui concerne **toutes** les femmes. Parce nous sommes **toutes et tous concerné-es**. Informons nous pour pouvoir agir.

**RÉFÉRENTS CGT-HSM : CORALIE LE ROY & YANN DUVINAGE**

# AU TRAVAIL COMME DANS LA VIE SEXISME ET VIOLENCE

# ÇA SUFFIT !

**Au travail, dans les transports, dans la vie,  
toutes les femmes ont déjà été témoins ou victimes de  
propos, comportements sexistes voire violents. Cela ne peut plus durer !**

**Agissons pour construire une société égalitaire, non violente et non sexiste !**

## 1. REFUSONS

### LE « SEXISME ORDINAIRE »

Volontaires ou plus souvent issus de stéréotypes et préjugés véhiculés par les hommes comme par les femmes, les propos sexistes ont pour conséquence d'entretenir la différenciation et la hiérarchie des sexes. Ils conduisent à nier le professionnalisme des femmes en les considérant d'abord comme des femmes avant de les traiter comme des collègues.

#### **Quelques exemples**

- Les commentaires sur le physique ou la tenue des femmes, qui n'ont rien à faire dans un cadre professionnel
- Les « blagues » graveleuses qui instaurent un climat pesant et malsain ;
- Les femmes en responsabilité à qui on fait des reproches que l'on ne ferait pas à des hommes (« autoritaires », « hystériques », « promotion canapé »...).

#### **>>> LA CGT PROPOSE**

- Exiger que le règlement intérieur de l'entreprise ou de l'administration définisse le sexisme et bannisse les comportements et propos sexistes, comme ceux racistes et homophobes
- Mettre en place une formation des managers et personnels encadrants
- Évaluer le sexisme avec un questionnaire annuel auprès des salariées

## 2. GARANTIR

### UN ENVIRONNEMENT DE TRAVAIL NON SEXISTE

Les images dégradantes, calendriers, fond d'écran... qui font de la femme un objet sexuel n'ont rien à faire dans un cadre professionnel! De même, notamment dans les métiers qui comptent peu de femmes ou d'hommes, il est important de garantir à chacune et chacun des vestiaires et sanitaires qui assurent l'intimité.

#### **>>> LA CGT PROPOSE**

Les négociations sur l'égalité femmes / hommes doivent permettre d'imposer un environnement de travail non sexiste.

### 3. LUTTER

#### CONTRE LES VIOLENCES

Chaque année, des milliers de femmes sont victimes de harcèlement sexuel, d'agression sexuelle (comme une main aux fesses par exemple), ou encore de viol sur leur lieu de travail. L'employeur a l'obligation de garantir la santé et la sécurité des salarié-e-s, il est donc de sa responsabilité d'empêcher que des salarié-e-s en soient victimes sur leur lieu de travail. Les victimes ou témoins ne peuvent subir de représailles, les agresseurs doivent être sanctionnés.

#### >>> LA CGT PROPOSE

- Mise en place d'un lieu d'accueil et d'une procédure de signalement garantissant la confidentialité et la rapidité de réponse ;
- Pour les femmes victimes de violence de la part de personnes extérieures (clients, usagers, patients...) prise en charge des frais de justice par l'employeur qui doit se porter partie intervenante, changement immédiat de poste pour ne plus être en contact avec l'agresseur ;
- Sanction des agresseurs ;
- Mise en place d'une éducation non sexiste et de campagnes contre les stéréotypes.

## LES CHIFFRES

### Au travail

- **5%** des viols et **25%** des agressions sexuelles ont lieu sur les lieux de travail ;
- **1** femme sur **5** aurait été victime de harcèlement sexuel au cours de sa vie professionnelle ;
- **80%** des femmes salariées considèrent que dans le travail, les femmes sont régulièrement confrontées à des attitudes ou comportements sexistes.

### Dans la vie

- **1** femme meurt tous les **2** à **3** jours sous les coups de son conjoint ou ex-conjoint ;
- Toutes les **7** minutes, **1** femme est violée en France.

### 4. PROTÉGER LES VICTIMES

Commises sur le lieu de travail ou dans le cadre privé, les violences contre les femmes ont de graves conséquences physiques et psychiques et peuvent entraîner de l'absentéisme, des difficultés de concentration, des sautes d'humeur... Souvent, pour les femmes victimes, c'est la double peine : après les violences, la perte du boulot. Il est donc indispensable de les protéger pour garantir leur droit au travail.

#### >>> LA CGT PROPOSE

- Protéger et accompagner les salariées victimes de violences conjugales ou de violences au travail : garantir le maintien dans l'emploi et la mise hors danger (mutation, changement de poste, réduction ou réorganisation du travail, possibilité de démissionner sans préavis ou de suspendre leur contrat de travail en bénéficiant des allocations chômage).
- Éviction du conjoint ou ex-conjoint violent s'il travaille sur le même lieu que la victime ;
- Faciliter l'accès au logement et à l'emploi pour les femmes victimes de violences ;
- Renforcer les lieux d'accueil dans les commissariats et la formation des personnels, renforcer les moyens des associations.

# NON A LA LOI DU SILENCE !

Si vous êtes victime ou témoin de violence sexiste – ne restez pas seule, parlez en :  
- Aux délégués du personnel, à un.e élu.e CHSCT  
ou à un.e militant.e CGT qui pourront vous aider ;  
les référents à la CGT-HSM : Coralie LE ROY et Yann DUVINAGE.  
Demandez à être mis en lien.  
- Aux associations.

## Associations du secteur parisien

### **Femmes Solidaires**

Accompagnement et informations juridiques des femmes victimes de violences sexistes et sexuelles des toutes natures.

Par téléphone au 01.40.01.90.90 mardi et vendredi de 10h00 à 17h00 et sur rendez-vous à la Maison des Ensembles, 3-5 rue d'Aligre (75012 Paris).

### **Libres Terres des Femmes**

Accompagnement de femmes victimes de violences conjugales. Groupe de paroles. Pendant ce second confinement : pas d'accueil physique mais téléphonique, chaque matin de 9h à 12h au 01.40.35.36.67 et chaque après-midi de 14h à 17h au 06.26.66.95.70. @ : [ltdf@orange.fr](mailto:ltdf@orange.fr). Possibilité de consultations d'avocates par téléphone.

### **Help Femmes**

Pour femmes victimes de violences conjugales, intrafamiliales ou de violences sexuelles. Permanence inter-associative, physique au 17 rue Mendelssohn (75020 Paris) et téléphonique au 06.76.38.53.19. Permanence uniquement en soirée de 19h à 22h et samedi de 14 à 18h. Accueil, écoute et mise en sécurité en cas de nécessité.

## Associations nationales

### **Le 3919**

Numéro gratuit, anonyme et ne figurant pas sur les factures de téléphone. Accessible de 9h à 19h du lundi au samedi. Écoute, informe et oriente les femmes victimes de violences, ainsi que les témoins de violences faites à des femmes. Traite les violences physiques, verbales ou psychologiques, à la maison ou au travail, et de toute nature (dont les harcèlements sexuels, les blessures et les viols).

### **Commentonsaime.fr**

Tchat destiné aux moins de 26 ans et aux personnes LGBTQIA+ qui vivent des violences dans leur couple. Ouvert du lundi au samedi de 10h à 21h. Écoute, identification du problème et orientation.

## Associations du secteur Val de Marne

### **Tremplin 94 SOS Femmes**

Spécialisée dans l'accueil et l'hébergement des femmes et des enfants victimes de violences conjugales. Une aide est proposée à chaque étape du processus de sortie de la violence. Premier accueil et informations sans rendez-vous au 50 rue Carnot 94700 Maison-Alfort : collectif lundi et vendredi de 9h30 à 11h, individuel mardi, mercredi et jeudi de 9h30 à 11h. Permanence téléphonique : 01 49 77 52 12 du mardi au vendredi de 14h à 17h. @ : [tremplin94@orange.fr](mailto:tremplin94@orange.fr).

Liste complète des associations spécialisées sur  
[stop-violences-femmes.gouv.fr](http://stop-violences-femmes.gouv.fr)



Toute l'info sur :  
[cgthsm.blogspot.fr](http://cgthsm.blogspot.fr)

@ : [syndicat.cgthsm@gmail.com](mailto:syndicat.cgthsm@gmail.com)  
Tél : 01.43.96.60.57